

Le 15 mars 2016 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES SAUF

Absent représentés: Jacky PINGRET par Yvonne THIMOND, Michel DAUTEUIL par Christian TIXIER, Karine BOCQUET par Etienne DHUICQ, Pierre QUILLERE par Juan GARCIA RODRIGUEZ, Pascale POISSON par Romain GIRARDIN, Jérémy ARAQUE par Nelly GRIFFON, Céline PECHART par Nathalie PIETREMENT, Jean-Paul BERNIER par Françoise MIRAT

Absents excusés: Régis NOIZET

Absente non excusée: Morgane DOR, Hélène D'ARAQUY

Marc GEORGET, Trésorier, absent excusé

Romain GIRARDIN a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Lecture du registre des délibérations du 22 février 2016 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

- 16/03/2016 à 18h Commission jumelage
- 18/03/2016 à 20h - AG GFT au Centre la Rochefoucauld
- 21/03/2016 à 18h Commission des finances
- 28/03/2016 à 10h30 - Chasse aux œufs
- 29/03/2016 à 20h30 Conseil Municipal (vote du budget)
- 21/04/2016 à 17h45 Inauguration du radar pédagogique Groupama rue de Montléan
- 26/04/2016 à 20h30 - Concert Opéra de Reims
- 28/04/2016 à 19h30 - Commission patrimoine, animation
- 14 et 15/05/2016 - Anniversaire du jumelage
- 19/05/2016 - 18h30 AG de la DINA

DELIBERATIONS

2016-9570 Débat d'orientation budgétaire

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Madame Nathalie VERON présente les orientations budgétaires pour 2016.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9571 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et constitution d'un groupement de commandes pour les travaux d'aménagement de la voie d'accès VC n°2 - ZI de Mondant

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les travaux qui vont être réalisés dans le cadre de l'extension de la ZI de Mondant. La commune doit réaliser les travaux relatifs aux réseaux secs (téléphonie, éclairage public, électricité) et afin d'assurer une meilleure cohérence dans l'exécution des travaux, il est proposé de confier à la CCBC un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour leur réalisation. Le montant total des travaux est estimé à 472 911,62 € HT dont 81 252,92 € HT à la charge de la commune.

Le Conseil municipal après avoir délibéré autorise la signature d'une convention de maîtrise de d'ouvrage et de constitution d'un groupement de commandes avec la CCBC pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voie d'accès VC n°2 à la zone industrielle de Mondant.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9572 Transfert de la compétence "mise en œuvre du SAGE des Deux Morin" à la CCBC

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de transférer la compétence "Mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau des Deux Morin" à la CCBC. En effet, pour la mise en œuvre du SAGE, un syndicat mixte regroupant l'ensemble des EPCI du territoire va être créé. Afin de permettre l'adhésion de la Communauté de communes de la Brie Champenoise à celui-ci, il est impératif de lui transférer la compétence.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve le transfert de la compétence "Mise en œuvre du SAGE" à la Communauté de Communes de la Brie Champenoise et la modification des ses statuts figurant à l'article 3.7 comme suit:

"Animation, étude et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques: mise en œuvre du SAGE des Deux Morin" et autorise l'adhésion de la CCBC au Syndicat mixte fermé voué à porter le SAGE des Deux Morin.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9573 Effacement des réseaux rue des Egremonts - travaux sur les réseaux de télécommunication

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les travaux prévus pour l'effacement des réseaux rue des Egremonts menés par le SIEM. Pour rappel la commune doit prendre à sa charge 30% du montant des travaux hors taxes ainsi que l'ensemble des travaux relatifs à l'éclairage public et au réseau de télécommunication.

Le Conseil municipal après avoir délibéré valide le devis de l'entreprise DRTP pour la réalisation des travaux liés au réseau de télécommunication pour un montant de 18 849,15 € HT.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9574 Effacement des réseaux rue des Egremonts - travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les travaux prévus pour l'effacement des réseaux rue des Egremonts menés par le SIEM. Pour rappel la commune doit prendre à sa charge 30% du montant des travaux hors taxes ainsi que l'ensemble des travaux relatifs à l'éclairage public et au réseau de télécommunication.

Le Conseil municipal après avoir délibéré valide le devis de l'entreprise GTIE pour la réalisation des travaux liés à l'éclairage public pour un montant de 18 692 € HT.

Adopté à l'unanimité

2016-9575 Travaux d'aménagements électriques au sein de la maison médicale - cabinet dentaire - demande d'aide financière

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la nécessité de réaliser des aménagements électriques au sein de la maison médicale et notamment au sein du futur cabinet dentaire. L'opération est chiffrée à 18 601,32 € HT.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer les démarches nécessaires pour obtenir les aides financières pour la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité

2016-9576 Travaux d'aménagements électriques au sein de la maison médicale - cabinet dentaire - validation du devis

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la nécessité de réaliser des aménagements électriques au sein de la maison médicale et notamment au sein du futur cabinet dentaire.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, valide le devis de l'entreprise SCRE pour 18 601,32 € HT.

Adopté à l'unanimité

2016-9577 Création d'un bâtiment de stockage de matériel à la crèche les P'tites Hirondelles - demande d'aide financière

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de création d'un bâtiment de stockage de poussettes et de matériel pour la crèche les P'tites Hirondelles avec pour objectif de désencombrer les locaux. L'opération a été chiffrée à 10 283,45 € HT.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer les démarches nécessaires pour obtenir les aides financières à la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité

2016-9578 Création d'un bâtiment de stockage de matériel à la crèche les P'tites Hirondelles - validation du devis

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de création d'un bâtiment de stockage de poussettes et de matériel pour la crèche les P'tites Hirondelles avec pour objectif de désencombrer les locaux.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, valide le devis de l'entreprise TRAVOPRO pour 10 283,45 € HT.

Adopté à l'unanimité

2016-9579 Remise en état du lavoir de Fontaine Essart - demande d'aide financière

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de remise en état du lavoir de Fontaine Essart. Afin de réaliser cette opération, chiffrée à 37 890,29 € HT, il est proposé de réaliser des demandes de subvention afin d'obtenir des fonds.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer les démarches nécessaires pour obtenir les aides financières à la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité

2016-9580 Garantie d'emprunt Plurial Novilia - travaux de réhabilitation - RPA sous le Parc

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de garantie d'emprunt formulée par Plurial Novilia. Cela concerne les travaux de réhabilitation de 17 logements sur le territoire de la commune (RPA sous le Parc) pour une garantie totale de 272 000 €.

Le Conseil municipal après avoir délibéré accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 272 000 euros souscrit par Plurial Novilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°42915.

Adopté à l'unanimité

2016-9581 Garantie d'emprunt Plurial Novilia - travaux de réhabilitation - Clos Saint-Michel

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de garantie d'emprunt formulée par Plurial Novilia. Cela concerne les travaux de réhabilitation de 20 logements sur le territoire de la commune (Clos Saint-Michel) pour une garantie totale de 390 000 €.

Le Conseil municipal après avoir délibéré accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 390 000 euros souscrit par Plurial Novilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°42175.

Adopté à l'unanimité

2016-9582 Cession d'un véhicule communal

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la décision de procéder à la vente du Renault B 70 des services techniques de la commune immatriculé 3587 SW 51 à Monsieur Jean-Pierre CORNET.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise la vente du véhicule communal immatriculé 3587 SW 51 à Monsieur CORNET pour la somme de 1 000 €.

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h20*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

